

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 février 2020

Présidence : Madame le Maire

Présents : Bisignano Nathalie, Eckert Pierre, Duret Franck (arrivée à 21H25), Sandron Philippe, Corine Fontan, Denis Bernadette, Bertrand Gérald, Vandamme Jean- Pierre

Excusés : Jany Damien, Villuendas Myriam

Secrétaire de séance : Bertrand Gérald

Approbation du compte rendu de la séance précédente à l'unanimité.

Le conseil municipal **entend** le rapport de la réunion avec Concordia dans le cadre de la restauration du patrimoine (pigeonnier). Concordia est une association d'Education Populaire et de Jeunesse qui organise des échanges internationaux et des missions de volontariat en France et à l'étranger. Chaque année 100 chantiers internationaux sont organisés créant des occasions de rencontres et d'échanges entre les administrés et les bénévoles. Chaque groupe de travail est encadré par 1 animateur de vie et 1 animateur technique. Le coût à la charge de la commune s'élève aux dépenses de matériaux, à l'installation et au montage de l'échafaudage. Plusieurs subventions ou aide européenne peuvent être sollicitées.

Le conseil municipal **entend** le compte rendu du workshop du samedi 8 février 2020 animé par Madame Carole SAMUEL. L'objectif de cette journée est de comprendre le processus de la participation dans le projet d'habitat participatif. Dans ce contexte, un architecte sera contacté pour une étude de faisabilité.

Le conseil municipal **entend** le planning des tours de garde des élections municipales du 15 et 22 mars 2020.

Questions diverses

Le conseil municipal est informé des points suivants :

- la Cour d'Appel de Lyon a rejeté la requête de M.Merlino dans le cadre du contentieux d'urbanisme pour la construction d'un pool house 92 chemin du Rosier.
- rapport communautaire sur des installations non conformes du système d'assainissement de plusieurs habitations secteur du Rosier.
- effraction survenue le **8 janvier 2020** dans le Café Restaurant. Une déclaration a été adressée à notre compagnie d'assurance Groupama car le montant du sinistre est supérieur à **1 600€ HT** donc à la charge du propriétaire.
- différentes plaintes contre les aboiements de 2 chiens d'une habitation située chemin Neuf.
- rencontre avec le cabinet MORIN IMMOBILIER pour le partage de parcelles situées chemin Neuf.
- réunions commissions finances le **27 février et 12 mars 2020 à 19h** pour préparer le budget 2020.
- prochaine réunion du conseil municipal le **4 mars 2020 à 20h**.
- entend le compte rendu de réunions : du Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône et du Smidom.

Le Maire,
Nathalie BISIGNANO



The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Nathalie Bisignano". To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text "MAIRIE DE LURCY" at the top and "(Ain)" at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem featuring a castle tower.